



COMMUNE MIXTE DE PETIT-VAL

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

le 31 octobre 2016

Assemblée communale du 12 décembre 2016 à 20.00 h. au Centre de Sornetan

Ordre du jour

1. Voter un crédit d'engagement pour la réfection des chemins forestiers La Combe et Prés de Souboz.
2. Voter un crédit d'engagement pour la réfection des berges de la Sorne.
3. Demande d'autorisation d'investissement dans l'immeuble de l'ancienne école à Monible
4. Budget 2017 :
 - a) fixer la quotité, la taxe immobilière, la taxe de ramassage des ordures, la taxe de séjour, la taxe des chiens;
 - b) adopter le budget 2017.
5. Décider du principe de l'emplacement de l'école de Petit-Val, à savoir :
 - a) Châtelat ;
 - b) Sornetan.
6. Informations du Conseil communal de Petit-Val.
7. Divers

Conseil communal de Petit-Val